



DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Gérard Hudault

EDITORIAL

Les exigences de la démocratie participative

Bien entendu nous sommes pour la démocratie participative. C'est le moins que l'on puisse demander à une Union voulant représenter les habitants du quartier. Encore faut-il s'entendre sur ce que l'on met derrière les mots.

Il ne peut y avoir de participation sans une bonne communication. Ceci se réalise de diverses façons. Pour notre Union de quartier il y a un moment privilégié pour cela, c'est la rencontre annuelle avec la municipalité. Elle aura lieu cette année le 28 mai. Nous vous y invitons chaleureusement.

L'occasion est précieuse pour ceux qui vivent dans notre quartier de s'exprimer directement, même si on ne peut garantir que chacun recevra les « bonnes réponses » qu'il attend à tous ses « soucis » et ses « souhaits ».

Dans ce genre d'exercice, il est une règle majeure pour ne créer ni frustrations, ni incompréhensions, ni conflits irrémédiables, c'est celle de l'écoute mutuelle. Une vraie écoute et des réponses sincères. Nous attendons des élus qui seront présents à cette rencontre qu'ils fassent un effort particulier dans ce sens. En contrepartie, nous espérons que l'assistance sera nombreuse et respectueuse des idées et opinions variées qui seront émises.

C'est à ces conditions que l'on pourra espérer un suivi constructif des problèmes évoqués et une concrétisation des solutions envisagées au cours de cette soirée.

INVITATION

Rencontre avec municipalité de Grenoble

le Mercredi 28 mai
à 20h30

Au centre Social Vieux Temple
(entrée au bout de la rue du Vieux Temple)

Apportez vos questions et remarques sur la vie du quartier

Vous pouvez aussi nous les communiquer par écrit à l'avance sur notre adresse internet : uqnd@free.fr



BOULANGERIE G. PIERRET

PAIS SPECIAUX - VIENNOISERIES
SANDWICHES MAISON - TOURTIERS

14, rue Jean-Jacques Rousseau
38000 GRENOBLE
(à côté de la papeterie Arthaud)
Tél. 06 63 63 90 45



Fin avril, un air de printemps Cour de l'Alma ...



Aménagements et plantations sont presque terminés.



Le ravalement de Sainte Marie d'En-Bas se poursuit



L'espace est libéré et les voitures stationnent à leur place

Un peu d'arithmétique

Notre quartier accueille de nombreux visiteurs du soir. Combien sont-ils ? (sans compter les appartements individuels et les effets du stade)

Supposons que nous soyons un samedi ordinaire vers 23 heures, au printemps par exemple.

- 3000 environ personnes sont dans des bars, terrasses et restaurants (capacité d'accueil de 4000 occupée aux $\frac{3}{4}$).

A noter que 1000 sièges sont en débordement des espaces dédiés ou dans des endroits interdits.

- 700 personnes sont au théâtre et autres spectacles

Total : 3700.

Ceci représente une surpopulation d'environ 40 % par rapport au nombre d'habitants du quartier

Comment sont-ils venus ?

- A pied ou en vélos : probablement autour de 700 (20%)

- En tram : 5 trams par ligne (1 heure) x 2 lignes x 50 par tram x 2 directions donneraient 1000 personnes

- En voiture et ils se sont garés dans les places vacantes de parkings : 500 voitures x 2 passagers = environ 1000 visiteurs

- En voiture et ils se sont garés sur le trottoir en stationnement interdit : 400 voitures dans le quartier (nous les avons comptés) et 100 en péri-

phérie x 2 passagers = environ 1000

Total : 700 + 1000 + 1000 + 1000 = 3700

Ces chiffres sont probablement proches de la réalité mais restent à affiner avec les services et les experts concernés (mairie, police, parking, ADTC, etc).

Conclusion : pour accueillir tout le monde, 500 voitures viennent s'installer en stationnement interdit. Que faire ? Créer de nouveaux parkings ? Réduire le nombre de terrasses ?

Et finalement si on faisait simplement appliquer les règles d'occupation de l'espace public : suppression des débordements des terrasses et interdiction aux voitures d'occuper les trottoirs, l'un permettant l'autre.

Gérard Hudault



Bassaler

17 PLACE GRENETTE

38000 GRENOBLE

Fax 04 76 44 30 55

☎ 04 76 44 30 18

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE

Que fait la Police Municipale ?



L'union de quartier a rencontré Mr Cyrille Jacob, directeur du service Prévention et Sécurité de la ville de Grenoble, et à ce titre responsable de la Police Municipale. Nous sommes en effet interrogés par les habitants du quartier sur le fonctionnement de la police et souhaitons éclaircir avec lui ses prérogatives et ses contraintes .

Quatre principales missions sont attribuées à la Police Municipale : la prévention des troubles par une présence dans les quartiers et une relation de proximité avec la population, la gestion de la problématique de la voiture en ville (mise en fourrière, surveillance du stationnement, actions de prévention routière), l'application des arrêtés municipaux et la surveillance des manifestations sportives et culturelles.

Elle dispose pour cela de 92 agents dont une grande partie est affectée sur les 6 secteurs de la ville. Elle comporte également des équipes polyvalentes, des motocyclistes et des agents spécialisés, par exemple pour la capture des chiens ou l'intervention auprès des regroupements sur la voie publique.

Les agents interviennent de 8h à 22h du lundi au samedi et de 6h à 20h le dimanche. Leurs missions complètent celles de la police nationale qui est seule compétente la nuit.

Concernant la circulation et le stationnement des véhicules, Il nous a été rappelé que le contrôle des stationnements payants est assuré par des fonctionnaires qui dépendent directement d'un autre service de la ville. Pour les contrôles des infractions au code de la route, la Police Municipale a pratiquement les mêmes pouvoirs que la police nationale ou la gendarmerie, c'est-à-dire qu'elle émet des Procès-Verbaux qui sont transmis à l'officier du ministère public qui décide des poursuites. Le montant des amendes est fixé au plan national. Le produit de ces amendes est versé à l'Etat qui en reverse une partie à la ville en fin d'année. A propos du stationnement, la Police Municipale s'est fixée de privilégier les contraventions pour les stationnements qui gênent l'accès des véhicules de pompiers, au centre ville particulièrement, et la circulation des transports en commun. Les mises en fourrière (4100 par an) ne peuvent se faire qu'en présence d'un agent, ce qui occupe également une partie non négligeable des ressources.

La Police Municipale n'a pas de pouvoir d'investigation et d'enquête contre les auteurs de crimes et délits. Si quelqu'un est pris en flagrant délit par un policier municipal, le rôle de celui-ci sera de remettre la personne à la Police Nationale avec un rapport de mise à disposition. Celle-ci en référera ensuite au procureur de la république qui décide des suites à donner. Il faut bien avoir en tête que les services de police, dans l'exercice de leurs fonctions de lutte contre la délinquance, restent sous l'autorité du procureur.

Par rapport aux manifestations à caractère social ou politique sur l'espace public, il nous a été rappelé que tout mouvement de foule organisé doit recevoir l'autori-



Charline OPTIC
Opticienne - Optométriste

Conseil, accueil, technicité.

Service après-vente efficace.

Verres ESSILOR.

Lentilles de contact.

TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél.: 04 76 42 21 88 - fax 04 76 42 21 88

sation de la préfecture; c'est elle qui négocie l'itinéraire et en définit les contrôles. La Police Municipale n'intervient jamais dans des missions de maintien de l'ordre.



La Police Municipale fait partie d'un vaste ensemble complexe chargé d'assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens et aussi le respect des lois, règlements et arrêtés. Cet ensemble comprend également la Police Nationale, la Gendarmerie, la Police Judiciaire et autres forces de sécurité. La Police Municipale joue essentiellement un rôle de prévention et de dissuasion. Les aspects répressifs relèvent soit du procureur de la république, soit du préfet.



Gérard Hudault et Marc Ruchon

OfiPoPu, un nouvel outil au service des habitants et des usagers des services publics

Art. 13 Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés

Art. 14 Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15 La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

C'est en se référant à ces articles, étonnamment jeunes, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 que se présente l'Observatoire des Finances et des Politiques Publiques.

Son petit nom c'est OFiPoPu.

Son projet c'est d'effectuer l'examen des finances locales et des services publics locaux pour :

- apporter des informations financières synthétiques aux associations, aux élus, aux habitants sous une forme accessible au plus grand nombre
- vérifier que les institutions politiques facilitent l'accès aux documents financiers détaillés, faire des propo-

sitions pour améliorer l'accessibilité aux informations

- comparer les actes et les promesses : promesses électorales et décisions indiquées dans les plans ou les délibérations des organismes

jouer le rôle de vigie et d'alerte pour éviter les dérives qui peuvent coûter cher aux contribuables ou aux usagers des services publics.

L'OfiPoPu pourra organiser des formations à la demande.

Un conseil d'orientation pilotera les travaux et fixera régulièrement les priorités.

Son adresse : OfiPoPu, Boutique Citoyenne, 12 rue Voltaire 38 000 GRENOBLE

Son téléphone : 0476 03 24 28

Son mel : boutique.citoyenne@orange.fr

Son site internet : www.ofipopu.org (bientôt ouvert)

Ce projet a été initié par plusieurs personnes qui se situent plutôt à gauche et qui feront vivre l'observatoire à titre personnel. Il apportera une contribution très ouverte et fort utile pour la connaissance de la gestion de la ville. L'Union de quartier a jugé que tous ses habitants pourraient en profiter et a donc décidé de vous en faire part

Le Cellier des Halles

Les vins de la passion
Les prix de la raison
Intérieur Halles Sainte Claire

04 76 24 69 76

Jacky
06 20 77 61 03

Benjamin
06 34 38 67 72

POISSONNERIE
LE JEAN DORÉ

Tél. 04 76 54 65 28
Fax. 04 76 44 39 06

Spécialiste : Poisson petit bateau, coquillages et crustacés
Arrivage journalier

La halle Ste Claire, hier et aujourd'hui



Sur l'emplacement de la halle actuelle se trouvait un couvent de clarisses construit au 15^{ème} siècle. Il subit de graves dommages au moment des guerres de religion et de la révolution ; délabré, il fut rasé en 1818. Les fermiers du Grésivaudan vinrent alors vendre leurs produits sur la place qui devint un marché pittoresque. Quelques années plus tard, le marquis de Sainte Claire, propriétaire, fit don à la ville de ce lieu à condition d'y installer un marché couvert ; la halle fut construite en 1874 par Riondel. L'architecture en briques et charpente métallique est typique de la fin du 19^{ème} siècle.

Les commerces de bouche s'y installèrent. Les commerçants, locataires de la municipalité, ne peuvent vendre leur fond mais ont la possibilité de choisir leur successeur avec l'accord de la ville ; le

marché Ste Claire devint rapidement le lieu le plus animé de la ville, l'activité commerciale y était intense.

Nous avons rencontré Annie Charrat qui nous a confié ses souvenirs avec un brin de nostalgie. Toute jeune fille à la fin des années cinquante, elle travaillait avec son père qui tenait la Boucherie Centrale au milieu de la halle, comme en témoigne la photo ci-jointe. Elle évoque l'animation et la convivialité qui y régnaient. A cette époque, la place Ste Claire était le marché le plus important de la ville et la clientèle était nombreuse tout au long de la semaine, puis au cours des années la situation a bien évolué : les difficultés de circulation et d'accès au centre ville, la concurrence des grandes surfaces et le changement des comportements commerciaux entraînèrent un certain déclin. Quant à Annie Charrat, toujours active et dynamique, elle n'a pas quitté le quartier et travaille avec son fils dans la boucherie de la rue du Président Carnot.

La halle a été rénovée en 1990 par l'architecte Zanassi et l'installation de la 2^{ème} ligne de tram a modifié l'aspect de la place. Jacques Huzan, président de l'association des commerçants des halles, nous a parlé des problèmes actuels ; la concurrence est rude, il faut s'adapter à la situation bien différente de celle des années soixante. Cependant, il reste optimiste avec le souci d'allier la qualité avec des prix raisonnables. Divers projets sont en cours : journées portes ouvertes avec des promotions et des animations. Mais la meilleure publicité pour conserver la vie de la halle et du marché reste certainement la qualité des produits et de l'accueil, et l'attrait des étalages.

Le week-end, la place Ste Claire est un lieu convivial très actif où se retrouvent les habitants du centre et de la périphérie. Le " bistrot ", installé dans la halle à la fin des années 90, accueille clients et commerçants pour déguster un café, un verre de vin , un sandwich... La halle Ste Claire avec la participation de tous a encore de belles années en perspective.

Bernadette Lambert.



boucherie la centrale des halles

Gérant : Alain AIMÉ

HALLES SAINTE-CLAIRE
PLACE SAINTE-CLAIRE
38000 GRENOBLE
Téléphone-Fax : 04 76 44 13 34



Dialogue

Etienne, porcelaine Ste Claire,
place Ste Claire, ouverture de
9h30 à 19H.



Bernadette, citadine de jour et de
nuit.

Etienne - "Une ville où, au printemps, les étudiants ne se baignent pas de temps en temps dans les fontaines publiques à 2h du matin (pas forcément à poil) est une cité dortoir".

Telle a été ma réaction après la lecture du dernier bulletin de l'Union de quartier Notre Dame. Les éclats de rire de la jeunesse perturberaient les insomniaques... Etre attaché à sa ville, c'est vouloir la voir vivre. Que les couche-tôt vieillots déménagent !

Bernadette - Ouf! les ringards, les couche-tôt vieillots ont tous déménagé dans la verdure avec les retraités insomniaques, les familles avec enfants, les étudiants qui travaillent (parfois) et d'autres ... La nuit tombe sur la ville, c'est la fête jusqu'au petit matin, vive l'animation, les baignades dans les fontaines publiques. Les cabaretiers sont contents. Le jour se lève, la ville est vide , les joyeux drilles sont partis, les ordures sont là. Rien ne presse pour le nettoyage, il n'y a plus personne ; pas de marché non plus, les clients sont tous sur les superbes parkings des hypermarchés de la périphérie. Attendons la prochaine nuit folle.

Etienne - Des commerçants râleurs, des roms qui font la manche, des chiens de clodos qui vous font jouer à la marelle....C'est aussi pour ça qu'on aime sa ville. Votre ville a la gueule de bois, donc elle est déserte... la mienne est joyeuse d'avoir fait la fête. La joie de vivre n'est pas la débauche, pas forcément. La convivialité pas l'alcoolisme, le chant pas le bruit. Et toc !

Bernadette - Les habitants du centre ville vous semblent peut-être ringards, un peu vieillots , pas politiquement corrects sans doute. Accordez-leur quand même une petite place dans leur "joyeuse " ville .

Merci pour eux. Et retoc !

2ème round au prochain numéro...

Travaux

On nous signale qu'en raison des travaux d'aménagement de la rue H. Berlioz et de la gare inférieure du téléphérique la circulation des voitures sera interdite dans les rues G. Pape et H. Berlioz, sauf pour les véhicules de sécurité. Ces travaux dureront jusqu'à début octobre.

RETOUCHES COUTURE PLACE NOTRE-DAME

Retouches et transformations sur tous vos vêtements tissus, cuirs, daim, fourrure.
Confection de rideaux et de housses pour canapés

"A VOS MESURES"

10, rue du Vieux-Temple (angle Place Notre-Dame) 38000 Grenoble
tél.: 04 76 42 50 41

Que se passera-t-il au mois de mai dans notre quartier ?

- ◆ Soirée débat « la place de chacun dans la famille », animée par l'association Parent'aise le jeudi 15 mai à 20h au centre social du Vx Temple
- ◆ Déjeuner « Cantine du monde », place Edmond Arnaud le dimanche 18 mai à 11h30
- ◆ Fête de la rue Chenoise le samedi 31 mai de 11h à 18 h.

FETE INTERQUARTIER Le samedi 7 juin au parc de l'Ile Verte

Venez nombreux, petits et grands !

Le départ des festivités sera donné dès la sortie des classes : les enfants seront emmenés au parc de l'Ile verte (au pied de la tour Vercors) par le petit train pour un grand pique-nique partagé.

L'après-midi sera ensuite ponctuée par les animations et ateliers préparés par les différents partenaires.

Ce temps sera suivi d'un apéritif et d'un repas.

Enfin, un grand concert en plein air ouvert à tous clôturera la soirée.

Connaissez-vous votre quartier ? Venez le prouver le 7 juin en jouant avec l'Union de quartier Notre Dame. Les gagnants seront récompensés.



Volailles M. Cotton

Gérard & Chantal Masella

Lapins ★ Gibiers ★ Volailles fermières de l'Ain et de Bresse

La Halle Ste Claire

Grenoble

Tél. 04.76.54.22.24



PRESTIGE

bijouterie

10, RUE BAYARD
38000 GRENOBLE Centre
Tél. Fax 04 76 51 27 77

Achat. Dépôt. Vente

bijoux anciens et occasions
bijoux sur mesure
réparations
Achat Vieil Or

- Bijoux anciens et vintage
- Occasions sélectionnées
- Bijoux sur mesure
- Réparations créations

<http://bijouterie.prestige.free.fr>

Pour qui sont les trottoirs ?

Images prises le 25 avril à l'occasion de l'action commune des Unions de quartier avec l'Association des Paralysés de France

MERCI
DE ME
LAISSER PASSER



Union de quartier de Grenoble et APF (Association des Paralysés de France)



J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour pour 2008 (7€)

Prénom.....Nom.....

Tél..... N°..... Rue ou Place.....

Adresse e.mail.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, 10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le samedi matin

(utilisez l'interphone pour vous annoncer)

Venez vous renseigner et nous faire part de vos remarques et de vos propositions

Tel 04 76 03 09 46

e.mail : uqnd@free.fr

Internet : <http://uqnd.free.fr>

COMMANDEUR
H A B I L L E U R

eterna
EXCELLENT

Chemise sans repassage
100% coton Suisse



m.e.n.s. Pantalon extensible
Lavable machine
Heinecke & Klapproth since 1901

1 Place Sainte Claire 38000 GRENOBLE

tél: 04.38.37.12.17

(lundi -14h30-19h00 - mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h30-19h00)

La qualité, l'accueil, le service depuis 4 générations